

1. Août 1786.

523

ner à faire des vœux pour son bien-être & pour le rétablissement de la concorde. Mais , comme depuis peu deux Puissances respectables , amies & voisines de la république , ont déclaré à V. H. P. leurs sentimens relatifs à sa position actuelle , Sa Majesté croiroit manquer à ceux dont elle est constamment animée , autant qu'à la confiance qu'elle desire d'inspirer à V. H. Puissances , si elle tarδοit à exprimer les vœux sincères , qu'elle forme pour la tranquillité intérieure & extérieure de la république , ainsi que pour le maintien de la constitution actuelle.

Le Roi croit en même tems devoir déclarer , que rien ne sauroit être plus contraire à ses intentions , que de donner un exemple aussi dangereux à la tranquillité & à l'indépendance des Provinces-unies , que seroit celui d'une intervention étrangère dans les affaires intérieures de la république , dont Sa Majesté souhaite , que la libre direction soit toujours conservée entre les mains de ceux à qui elle a été confiée par la constitution , & fondée sur des principes établis par l'aveu unanime de la nation elle-même. Sa Maj. n'aura jamais d'autre objet que de tenir la conduite la plus impartiale , & telle qu'on doit naturellement attendre d'un bon ami & voisin , à qui , par les intérêts de la religion protestante , de politique , de commerce , & de position locale des deux Puissances , & par les liens de parenté avec le Prince , à qui V. H. P. ont confié les charges éminentes de l'Etat , il importe si essentiellement qu'aucune atteinte ne soit portée à l'indépendance de la république.

A la Haye le 5 Juillet 1786.

(Signé)

Le chevalier HARRIS.

Les lettres de Zélande sont des plus satisfaisantes sur le voiage , que Mgr. le prince Statthouder fait actuellement avec son illustre famille en Zélande : Leurs Alt. Sér. & R. voient successivement tout ce que cette belle province offre de remarquable ; & elles re-

M m 2 çoivent